

Compte-rendu de la réunion du 19 Septembre 1986 des
agents de la Direction Générale des Sports et Loisirs

=====

Le Vendredi 19 Septembre 1986 s'est tenu dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif une réunion des agents de la Direction Générale des Sports et Loisirs sous la Présidence du Ministre.

Etaient présents dans la réunion :

- Le Lieutenant Colonel NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
- Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division Education Physique et Sportive
- Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-éducatifs
- Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau d'Equipe
- Monsieur HELMUT, Coopérant Allemand
- Monsieur NIYONSABA Silas
- Monsieur NGORORABANGA Léopold
- Monsieur MASABO François
- Monsieur GAHAMANYI Laurent
- Monsieur MUSABIMANA Innocent
- Monsieur RUKUNDO Damien Emmanuel
- Madame MUKASHEMA Florida
- Monsieur TULIKUNKIKO Claver
- Monsieur GATSIMBANYI Thaddée
- Madame MUKABANANA Angéline
- Madame MULIKANWA Béatrice.

Prenant la parole, le Ministre a communiqué aux participants les points à l'ordre du jour à savoir, l'orientation du programme de travail du coopérant allemand venu dans le cadre de jumelage du Département de la Rhénanie Palatinat avec le Rwanda, l'étude de l'Arrêté ministériel portant organisation et fonctionnement des Comités Départementaux des Sports, des associations, des fédérations sportives, du Comité National Olympique rwandais et sur l'organisation des Loisirs.

Concernant le plan de travail du Coopérant allemand, le Ministre a dit qu'il était grand temps que l'intéressé soit rapidement intégré dans l'ambiance de travail des agents du Ministère. A cet effet, le Ministre a demandé à Monsieur KAREMERA Pierre d'assister l'expert dans son travail afin qu'après son départ, les techniciens du Ministère puissent assurer la continuité.

Comme il y a dans notre pays des professeurs allemands d'Education physique et sportive affectés dans les établissements Scolaires, un expert allemand au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif chargé du projet football et d'autres professeurs de l'Institut des Sports de Cologne qui vont venir bientôt, le Ministre a donné les directives ci-après :

- Ecrire rapidement au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire en lui informant de l'arrivée de l'expert allemand et en lui demandant d'accorder à l'intéressé des facilités de contacts dans son programme d'action notamment l'évaluation des activités sportives dans les établissements secondaires, en vue de réajuster le programme de coopération. Lui demander également de désigner un fonctionnaire du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire qui accompagnera Monsieur HELMUT Loon dans ses déplacements.
- Prévoir l'organisation d'un stage d'Education physique et sportive de certains encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives et des entraîneurs des clubs. Pour cela, Monsieur Helmut devra être en contact avec Monsieur Fickert afin qu'il n'y ait pas un chauve-chement dans l'exécution de leurs programmes. En outre Monsieur Helmut devra se mettre en rapport avec Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives pour qu'ils puissent étudier ensemble comment promouvoir le sport traditionnel; poursuivre et finaliser le dossier "Sports ruraux" avec NJANGWE Philippe, Directeur des Sports.

Par ailleurs, étant donné la conjoncture actuelle, le Ministre a demandé à Monsieur Helmut s'il était en mesure de trouver un financement pour son programme. L'expert allemand a expliqué qu'il avait quant à lui l'intention d'organiser des stages de courte durée pendant les week-end par exemple avec le financement du ¹ de la Rhénanie Palatinat et participation éventuelle du Ministère.

Le Ministre a été d'accord avec l'expert mais lui a notifié que pour cette année la quote-part du Ministère serait limitée aux moyens de transport exception faite du stage prévu en octobre 1986 pour les arbitres de Volley et de Basket.

S'agissant des projets d'arrêtés ministériels portant exécution de la loi sur l'organisation des sports et Loisirs, les participants à la réunion ont demandé que leur examen soit reporté à vendredi le 26 Septembre 1986 vu que les heures de l'après-midi ne favorisaient pas un bon climat pour un travail de réflexion et qu'il y avait des personnes absentes parmi celles qui avaient participé à l'élaboration desdits projets.

Par ailleurs le Ministre a souhaité que prochainement, il faudra faire le point, c'est-à-dire chercher ce qui doit être précisé dans l'arrêté ministériel, voir dans le texte de loi si l'article sur les arts martiaux a été clarifié sinon y apporter des compléments nécessaires, étudier les statuts des fédérations, leurs systèmes de transition et de promotion. Les participants ont décidé que les deux arrêtés ministériels sur les Sports et les Loisirs soient consignés dans un seul document à l'instar du texte de la loi adhoc.

Après avoir fait le tour des principaux points à l'ordre du jour, le Ministre a accordé aux participants l'occasion de poser des questions qui intéresseraient en général la bonne marche du service. C'est ainsi que plusieurs sujets furent abordés.

- 1) L'organisation du championnat National de Hand-ball avec le concours des experts allemands de Byumba.

Le Ministre a été informé des démarches faites jusqu'à présent pour l'aboutissement de ce dossier. Le Chef de Bureau Sports d'Equipe a indiqué que des contacts fréquents ont lieu avec le promoteur de cette compétition et qu'un dossier finalisé serait transmis rapidement. Le Ministre a demandé qu'on puisse associer à ce programme Monsieur Helmut et que le résultat soit la plus grande publicité de ce sport.

- 2) La réunion des professeurs Allemands d'Education Physique et Sportive avec le Directeur Général des Sports et Loisirs. Ils seront tous convoqués dans une réunion au Ministère qui permettra d'évaluer leurs besoins en matériel technique qu'on soumettra à la Coopération Technique Allemande "C.T.A."

- 3) La sortie de nos équipes de football à l'étranger.
Le Ministre a souhaité qu'on examine sérieusement le profil de ces rencontres enfin d'éviter de tout entreprendre à la fois étant donné la modestie de nos moyens matériels.
- 4) La participation du Ballet National à la journée Rwandaise de la Foire de Nairobi.
La troupe Indangamirwa a été désignée pour cette mission mais le problème majeur est de trouver les fonds nécessaires pour sa prise en charge. Les participants ont approuvé deux possibilités dont la première est d'utiliser l'argent qui était destiné pour la participation du Ballet National au 10ème Anniversaire de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs "C.E.P.G.L.". La deuxième possibilité est de demander à la chambre de Commerce et d'Industries du Rwanda de négocier auprès des organisateurs leur part de participation pour la sortie du Ballet National à Nairobi le 2 Octobre 1986.
- 5) En ce qui concerne la sortie de l'Equipe Nationale de Volley-ball à Montpellier, le 03 Octobre 1986,
Le Ministre a demandé de remplir rapidement les formalités de départ (achat de tickets et demande de devises). Il a également promis à cette équipe un complément de 200.000 FRW qui seront prélevés sur le compte Stade. par ailleurs, la réunion a décidé que le Secrétaire Général au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire qui est aussi Trésorier de la Fédération Rwandaise de Volley-ball conduira cette équipe après l'accord du Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire.
- 6) L'envoi d'une dizaine d'athlètes rwandais dans des Centres d'entraînement des Universités Américaines pour préparer les jeux olympiques de Séoul.
Le Ministre n'a pas eu d'objection et a demandé que ce dossier soit finalisé dans les meilleurs délais.
- 7) La réunion du 30 octobre 1986 du Comité de redynamisation est indispensable pour permettre audit Comité d'être opérationnel et dynamique et enrichir le répertoire du Ballet National.
- 8) La propreté au Stade Régional de Nyamirambo.
Le Ministre a insisté sur la bonne utilisation des toilettes du Stade. Il a demandé qu'un agent de contrôle soit posté à l'entrée des toilettes chaque fois qu'il y aura des manifestations publiques.

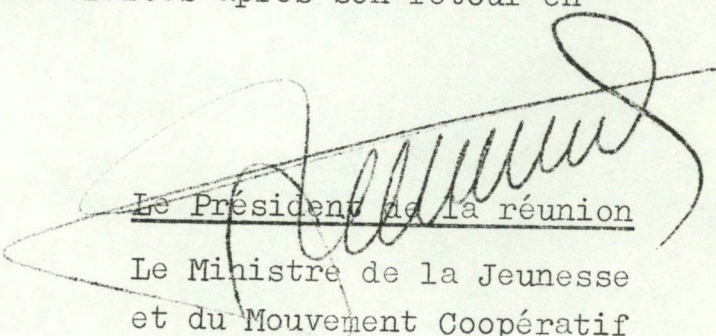
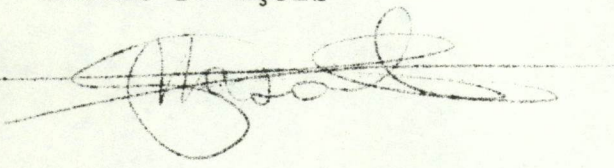
- 9) La commande de chaises pour la tribune d'honneur du Stade.
Le Ministre a voulu que la commande soit doublée et que le temps de livraison soit accéléré. Il a recommandé de faire des démarches visant à réduire le prix **unitaire**.
- 10) La vente de boissons rafraichissantes au Stade Régional de Nyamirambo.
Le Ministre a dit qu'il a autorisé Monsieur Cambien à mettre un Kiosque mobile devant les portes N° 8 ou N° 5 du Stade Régional.
Monsieur Cambien devra chercher des verres en plastic et participer aux tâches de nettoyage du Stade.
- 11) La canalisation des eaux de pluies au Stade Régional de Nyamirambo.
Le Ministre a recommandé d'écrire une lettre au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie pour le saisir de cette question.

Pour terminer, le Ministre a rappelé aux participants que la politique du Ministère dans le domaine des Sports et Loisirs doit regarder surtout l'orientation et le contrôle de la qualité des programmes des organisations sportives, des groupes culturels et de Loisirs. En particulier pour les groupes culturels étrangers, le Ministère devra veiller à ce que leurs spectacles ne vont pas à l'encontre de l'esprit de bonnes moeurs de la population. C'est pour cette raison qu'ils devront toujours être accompagnés d'un agent du Ministère dans leur tournée dans notre Pays. De même, les encadreurs préfectoraux et communaux seront appelés et initiés à cette tâche de contrôle.

Concernant le travail du Coopérant Allemand, Monsieur Helmut, le Ministre a souhaité que les agents qui vont collaborer avec lui puissent tirer le maximum de profits de son expérience pour assurer la relève et faire marcher les activités après son retour en Allemagne.

Le rapporteur de la réunion

MASABO François



Le Président de la réunion

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.